

# Les grands dossiers de la commune

## → Le CHS

- Le CHS vend 9,5 HA de terrains avec des bâtiments anciens et un parc.  
La commune a demandé à l'EPFL (Etablissement Public du Foncier Local) de porter un projet d'achat pour le compte de la commune afin qu'elle puisse maîtriser la future urbanisation car c'est l'avenir de la commune qui est en jeu.  
Le projet va toutefois prendre du temps dès lors que le transfert des biens va s'échelonner environ jusqu'en 2028 et par morceaux (Est, Ouest, Sud, Nord).  
L'acte notarié devrait être signé au début de l'été.
- Quid des bâtiments, de la chapelle, du parc :  
19 bâtiments sur 23 sont classés et ne pourront être démolis mais rénovés avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).  
il y aura donc de nouveaux bâtiments construits ; toutefois, l'acte prévoit une jauge maximale de 350 logements.
- Quid du mur d'enceinte ?  
Le maire évoque qu'en cas de crue, les eaux viendraient buter contre le mur du CHS de sorte que l'on risque de nous demander de le supprimer.
- On a lancé un 1<sup>er</sup> jet d'études pour savoir où « on mettait » les pieds : nous éclairer sur les difficultés telle que la circulation, ... une étude est en cours.
- Quid d'une OAP, d'une ZAC, d'un PAPA (périmètre d'attente de projet d'aménagement) ? Une modification du PLUi HD sera nécessaire.

Il y aura toujours un espace public dont le parc, ...

L'OAP entre le mur de l'hôpital et la maison Donier va-elle être conservée ? Oui

- Quelqu'un suggère de concevoir un projet qui permette un équilibre entre des commerces, des appartements, des bureaux, une école, un EPHAD municipal ...  
La situation idéale serait un mixte entre tout ce qui est évoqué ci-dessus « tout en rentrant dans nos sous » mais pas au détriment de la qualité de vie.

## → La Nouvelle plaine

- Un bel immeuble est sorti au rond-point en sortie de la voie rapide. On mixe en ce lieu, logements et activités. Le logement : un promoteur qualifié d'éthique a été en charge de construire des avec des appartements traversants et de qualité. La piste cyclable sera rétablie. Il y aura à l'intérieur une voie traversante.

## → Le Groupe scolaire

- Nous avons 2 groupes scolaires qui sont actuellement insuffisants. On a créé une classe supplémentaire avec un modulaire à la rentrée 2021 ...une nouvelle classe doit encore être créée à la rentrée 2022. Le futur groupe scolaire est un élément indissociable de l'évolution de la commune de Bassens.

- 2 sites sont possibles selon des critères différents : l'un, dans le périmètre de la cession du CHS et ses environs, l'autre vers l'Espace Colombe.
- Actuellement il y a 14 classes élémentaires et 10 de maternelles.
- Coût prévisionnel du projet : de 12 à 14 millions d'euros. Le budget de la commune est d'1 million/an.
- Avant l'été, on devrait prendre une décision définitive sur l'emplacement qui nécessite au moins 1 HA de terrain.

Les réactions des participants :

- Si les écoles seront regroupées au même lieu, une habitante évoque « une trop grande concentration d'enfants au même endroit » qui « ne favorise pas le bien vivre ou bien être des enfants ». Le maire n'a pas l'intention d'être démagogique. « *Nous avons le souci des enfants mais tout est aussi une question de moyens* ».
- Quelqu'un évoque un risque de « congestion » de la circulation : une étude de la circulation est en cours. Cela étant, il y a des réalités auxquelles on ne peut pas échapper !
- Quelqu'un demande quels sont aujourd'hui les revenus de la commune ? La taxe d'habitation ayant disparu, la commune dispose de la dotation de l'état et du produit éventuel des ventes de ses biens. Et ce n'est pas simple.

## → La Maison Pillet

Elle a été vendue à un particulier qui va commencer à la réhabiliter en 2 ou 3 logements.

## → La galerie Galion

La galerie sera libérée de toute occupation commerciale sous peu. Le promoteur poursuit les acquisitions car il lui faut posséder l'unanimité des lots qui composent la galerie avant de débiter les travaux.

Le nouveau Galion devrait pouvoir être inauguré à Noël 2023.

## → Les Aménagements

- Les squares de la Martinière et des Marronniers sont terminés. Ils seront inaugurés courant Mai 2022.
- Les liaisons piétonnes dans la commune et le chemin du patrimoine : Les chemins vont être balisés au cours de cette année.
- 2 tables d'orientation seront installées, une sur les Monts et l'autre sur le chemin qui va de la Ferme de Bressieux à l'église.

## → Les Travaux/ circulation :

- **Rue de Gonrat** : en cours de réhabilitation. Redémarrage des travaux le 11/04/2022 jusqu'à fin juin, voire 1ere quinzaine de juillet.
- **Rue Centrale** : transformation du double sens de circulation en sens unique (de l'église vers l'avenue de Longefand courant avril. Traçage d'une voie à double sens pour les vélos et bandes piétonnes latérales de chaque côté